PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

IMV TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 3 108 285,50 €
Siège social : 10, rue Georges-Clemenceau, 61300 L'Aigle.
352 600 209 RCS Alençon

Documents comptables annuels.

A. — Comptes consolidés.

Bilan consolidé.

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	30-juin-2006	30-juin-2005
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	2.1.	2 317	2 317
Immobilisations incorporelles	2.1.	714	1 004
Immobilisations corporelles	2.2.	5 121	5 708
Actifs financiers non courants	2.3.	160	146
Impôts différés actifs	2.4.	147	288
Total actifs non courants		8 459	9 463
Actifs courants			
Stocks et en cours	2.5.	5 971	6 004
Clients et comptes rattachés	2.6.	7 835	9 541
Autres créances et comptes de régularisation	2.6.	1 833	1 006
Disponibilités et quasi disponibilités	2.7.	5 934	6 449
Total actifs courants		21 573	23 000
Total de l'actif		30 032	32 463

Passif	Notes	30-juin-2006	30-juin-2005
Capitaux propres			
Capital	2.8.	3 108	4 938
Réserves consolidées		4 203	13 773
Réserves de conversion		192	272
Résultat net de l'exercice part du groupe		2 164	2 965
Capitaux propres part du groupe		9 667	21 948
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres consolidés		9 667	21 948
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges non courantes	2.9.	644	816
Emprunts et dettes financières	2.10.	10 641	1 307
Impôts différés passifs			
Dettes opérationnelles à plus d'un an	2.11.	2	

Total passifs non courants		11 287	2 123
Passifs courants			
Provisions pour risques et charges courantes	2.9.	36	25
Part à moins d'un an des emprunts à long et moyen terme	2.10.	2 671	942
Crédits court terme et découverts bancaires	2.10.	32	11
Fournisseurs et comptes rattachés	2.11.	2 666	3 238
Dettes fiscales et sociales	2.11.	3 369	3 652
Autres dettes courantes	2.11.	304	524
Total passifs non courants		9 078	8 392
Total du passif		30 032	32 463

Compte de résultat.

(En milliers d'euros)

Nature des postes	Notes	30-juin-06 12 mois	30-juin-05 12 mois
Total Revenus des activité ordinaires	3.1.	37 513	34 957
Production stockée et immobilisée		-132	-502
Consommations	3.2.	-10 320	-9 637
Autres charges externes	3.3.	-10 437	-8 526
Charges de personnel	3.4.	-10 491	-9 545
Amortissements et dépréciations	3.5.	-1 017	-1 341
Autres charges et produits opérationnels	3.6.	-506	-897
Résultat opérationnel courant		4 610	4 509
Charges et produits opérationnels non récurrents	3.7.	-676	
Résultat opérationnel		3 934	4 509
Résultat financier	3.8.	-430	9
Résultat des activités poursuivies par l'ensemble consolidé avant impôt		3 504	4 518
Impôts sur les résultats des activités poursuivies	3.9.	-1 340	-1 553
Résultat des activités poursuivies par l'ensemble consolidé après impôt		2 164	2 965
Résultat des activités terminées			
Impôts sur les résultats portant sur les activités terminées			
Résultat des activités terminées après impôt			
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		2 164	2 965
Bénéfice net par action non dilué (en euros)		1,84	1,86
Bénéfice net dilué par action (en euros)		1,79	1,83

Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(En milliers d'euros)

	Capital	Réserves		Résultat de la période	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total consolidé
		consolidées	conversion				
Solde au 30 juin 2004	4 938	11 230	299	2 543	19 010		19 010
Mouvement de la réserve de conversion			-27		-27		-27

Affectation du résultat au 30 juin 2004		2 543		-2 543	0		0
Résultat consolidé part du groupe				2 965	2 965		2 965
Solde au 30 juin 2005	4 938	13 773	272	2 965	21 948	0	21 948
Mouvement de la réserve de conversion			-80		-80		-80
Affectation du résultat au 30 juin 2005		2 965		-2 965	0		0
Réduction de capital suite Opra	-1 830	-12 566			-14 396		-14 396
Emission de BSA		32			32		32
Autres mouvements		-1			-1		-1
Résultat consolidé part du groupe				2 164	2 164		2 164
Solde au 30 juin 2006	3 108	4 203	192	2 164	9 667	0	9 667

En application de l'autorisation reçue par l'assemblée générale du 16 décembre 1999 et renouvelée depuis, la société a procédé à l'achat de ses propres actions. Le nombre d'actions acquises au 30 juin 2006 s'élève à 26 461, soit 2,60% du capital à la même date. La valeur du portefeuille au cours d'achat est de 500 723 euros.

La valorisation de ce portefeuille au dernier cours connu le jour de la tenue du Conseil de surveillance examinant les comptes annuels arrêtés par le Directoire soit le 27 septembre 2006 fait ressortir un profit latent de 174 032 euros.

Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros)

Nature des éléments	Notes	30-juin-2006	30-juin-2005
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt		3 504	4 518
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		1 529	1 388
Elimination du résultat sur cession d'actifs non courants		-4	3
Impôts sur les résultats		-1 199	-1 625
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 830	4 284
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		128	876
Flux net de trésorerie lié à l'activité (1)		3 958	5 160
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations		-686	-681
Cession ou diminutions d'immobilisations		6	8
Incidence des variations de périmètre			
Autres flux issus des opérations d'investissement		-43	-79
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (2)		-723	-752
Flux de trésorerie lies aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Ventes (acquisitions) par le groupe d'actions IMV		-14 396	
Emissions d'emprunts		12 000	
Remboursements d'emprunts		-944	-957
Intérêts payés		-369	-55
Autres flux issus des opérations de financement		34	1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (3)		-3 675	-1 011
Incidence des variations de cours des devises (4)		-80	-27
Variation de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)		-520	3 370

Trésorerie d'ouverture		6 446	3 076
Trésorerie de clôture		5 926	6 446

Annexe consolidée.

Faits marquants de l'exercice.

OPRA :
Le groupe a procédé a une offre publique de rachat d'actions. Cette opération a été déclarée recevable par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 juillet 2005, au prix de 23 euros par action et portait sur 600 000 titres, soit 37,7% du capital hors actions en autocontrôle.
L'offre a été ouverte pendant une durée de 20 jours, du 15 septembre au 05 octobre 2005. Les actions ont été rachetées en vue d'une réduction de capital, laquelle a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société IMV Technologies du 13 septembre 2005.
La réduction de capital effectuée en date du 19 octobre 2005 a été financée par un prélèvement sur la trésorerie de la société pour un montant de 1,8 M€ (hors frais annexes) et un emprunt de 12 M€ souscrit auprès des banques LCL et BNP PARIBAS.

CHARGES NON RECURENTES LIEES A L'OPRA :
Comptabilisées en charges opérationnelles (Autres achats et charges externes) dans l'exercice clos au 30 juin 2006 : 506 K€.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE 12 M€ :
Pour assurer en partie le financement de l'OPRA, le groupe a emprunté à parts égales (6 M€) auprès des banques LCL et BNP PARIBAS. Les principales conditions de cet emprunt sont relatées au point 2.10 ci-après.

CHANGEMENT DE STATUT :
En date de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2005, la société IMV TECHNOLGIES, société consolidante, a changé son mode d'administration pour adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

EMISSION DE BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS (BSA) :
L'assemblé générale extraordinaire en date du 6 juin 2006 de la société IMV TECHNOLOGIES a approuvé l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de 180 000 bons de souscription d'actions au prix unitaire de 0,175 €. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société moyennant le versement d'un pris de 23 euro par action. Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital devant résulter de l'exercice des BSA sera donc de 549 000 €. Ces BSA ont une durée de vie maximale de quatre ans à compter de leur émissions.
L'Assemblée a en outre décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux 180 000 BSA au profit de Monsieur Gilles de ROBERT de LAFREGEYRE, Président du Directoire.
Les BSA émis sous la forme nominative sont incessibles et n'ont fait et ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations d'Eurolist.
Monsieur Gilles de ROBERT de LAFREGEYRE, connaissance prise des conditions et modalités d'émission et d'exercice des 180 000 BSA émis à son profit, a déclaré souscrire 180 000 BSA et, en conséquence, libéré le montant total de sa souscription, soit 31 500 €.

Evénements post-clôture.

Aucun événement significatif pouvant avoir une incidence sur les comptes présentés n'est à signaler.

1. – Notes sur les principales méthodes comptables.

1.1. Présentation des normes appliquées.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres de l'Union Européenne doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

IMV Technologies a choisi de se conformer aux possibilités offertes par l'AMF, en présentant ses états financiers consolidés au 30 juin 2006 (ainsi que l'information comparative au titre de 2005) selon les règles de transition suivantes :
— les principes de comptabilisation et d'évaluation retenus sont conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté au 30 juin 2006 par l'Union Européenne ;
— la présentation des états financiers (compte de résultat, bilan, tableau de flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres) est, elle aussi, conforme à ce référentiel IFRS ;

Les principes IFRS retenus pour l'établissement des comptes du présent rapport annuel sont ceux qui ont fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de l'Union Européenne avant le 30 juin 2006. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2006 mais non encore adoptées par l'Union Européenne à cette date.

1.2. Transition aux normes IFRS.

Compte tenu de l'exercice décalé du groupe IMV Technologies, la date de transition aux normes IFRS est le 1er juillet 2004. Les impacts de cette transition qui, conformément à la norme de la première adoption, ont été enregistrés en capitaux propres, sont détaillés dans le chapitre « Note de transition aux normes IFRS » en fin d'annexe.

Cette note spécifique permet de réconcilier les comptes établis selon les principes comptables français et ceux préparés conformément aux normes IFRS.

Ces tableaux de passage, présentent l'impact de la transition IFRS sur :
— le bilan d'ouverture IFRS au 1er juillet 2004 (en comparaison avec la situation nette au 30 juin 2004 présentées selon les normes françaises) ;
— le compte de résultat au 30 juin 2005 ;
— les bilans au 30 juin 2005 ;
— la variation des capitaux propres de l'ensemble consolidé entre le premier juillet 2004 et le 30 juin 2005.

1.3. Principes de première application aux normes IFRS.

Pour préparer son bilan d'ouverture au 1er juillet 2004, IMV Technologies a suivi les principes de première application du référentiel IFRS définis par la norme IFRS 1.

D'une manière générale, les normes IFRS en vigueur ont été appliquées de manière rétrospective comme si IMV Technologies avait toujours utilisé ces normes. La norme IFRS 1 a toutefois explicitement prévu, de manière limitative, quelques exemptions à ce caractère rétrospectif du retraitement aux normes IFRS :
— des exceptions obligatoires telles que le maintien en IFRS des estimations effectuées sous le précédent référentiel ;
— des exceptions facultatives pour lesquelles IMV Technologies a retenu l'option de ne pas retraiter rétrospectivement les points suivants :
– les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er juillet 2004,
– la conversion des comptes des entreprises étrangères donnant ainsi lieu à l'annulation des écarts de conversion cumulés et reclassement du solde en réserves consolidées au 1er juillet 2004,
– pour les plans de stocks-options, IMV Technologies a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1er juillet 2005. En conséquence, la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires conformément au plan existant étant close le 27 février 2004, soit avant la date de transition aux IFRS (1er juillet 2004), aucune modification de la situation nette d'ouverture n'est à considérer, le détail de ces avantages continuant d'être donné en annexe ;
– IMV Technologies n'a pas choisi d'utiliser l'option consistant à évaluer à la date de transition certaines immobilisations incorporelles et corporelles à la juste valeur. Les valeurs de ces actifs selon les normes IFRS correspondent aux valeurs nettes issues des normes françaises,
– Classement du coût financier des retraites au sein du résultat opérationnel en tant que charge de personnel tel que permis par IAS 19, Avantages du personnel,
– Classement des actifs et les passifs des activités abandonnées du Groupe sur une ligne distincte au bilan et du résultat de ces activités (IFRS 5). Aucun abandon d'activité, ni de cession d'actifs non courant majeure n'a eu lieu,
– Les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers trouvent leur application dès le 1er juillet 2004, IMV Technologies renonçant à l'option de ne pas présenter une année comparative.

1.4. Principes de préparation des comptes.

Les états financiers annuels ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur tel que requis par les normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers. Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

1.5. Consolidation des filiales.

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère ("les filiales"). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du groupe. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

Les sociétés consolidées selon la méthode d'intégration globale au 30 juin 2006 sont les suivantes :

Sociétés et leur location	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
IMV Technologies SA 10, rue Clémenceau 61300 L'Aigle (France)	Société mère	Société mère
Cryo Bio System 10, rue Clémenceau 61300 L'Aigle (France)	100%	100%
IMV Technologies Italia Srl Via Martiri Resistenza Galleria San Giussepe 8 Piacenza (Italie)	100%	100%
IMV International Corporation 6870 Chingle Creek Parkway Suite 100 – Mineapolis (E.U.)	100%	100%
IMV India Private Limited Plot n° 747 – Phase V – Udyog Vihar 122016 Gurgaon – Haryana (Inde)	100%	100%

1.6. Ecart d'acquisition.

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une filiale ou d'une activité représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale ou de l'activité à la date de l'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, L'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un écart d'acquisition a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice

de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie et, ensuite, aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

1.7. Actifs non courants détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés, sont classés comme « détenus en vue de la vente » si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

1.8. Comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :
— les ventes de biens sont comptabilisées lors du transfert effectifs de la majorité des avantages et risques liés à la propriété des bien ;
— les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus ;
— les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

1.9. Contrats de location.

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminés au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le groupe IMV Technologies n'est pas engagé dans des contrats de location pour lesquels il interviendrait en tant que bailleur.

1.10. Monnaies étrangères.

Les états financiers individuels de chacune des entités du groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une monnaie commune, qui est à la fois la monnaie fonctionnelle de la société tête du groupe et la monnaie de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en monnaie étrangères, c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires, sont comptabilisés en produits et charges de la période. Les écarts de change résultant de la conversion d'éléments non monétaires évalués à la juste valeur, sont comptabilisés en produits et charges de la période, sauf lorsque le profit ou la perte sur l'élément monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres, la composante de change du profit ou de la perte est également directement comptabilisée dans les capitaux propres.

Le tableau ci-dessous indique les différents cours utilisés, exprimés euro contre devise :

Monaies	30-juin-06	30-juin-05
Cours de clôture		
Dollar - USD	1,27130	1,20920
Roupie indienne - INR	58,80920	52,57650
Cours moyens		
Dollar - USD	1,21662	1,27233
Roupie indienne - INR	54,45728	56,79832

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste différences de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

1.11. Coûts d'emprunt.

Tous les coûts d'emprunt sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.12. Subventions publiques.

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées dans la ligne « autres charges et produits opérationnels ». Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en passifs non courants et courants suivant la période à la quelle ils seront repris en compte de résultat.

1.13. Coûts des prestations de retraite.

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements résultant de régimes de prestations de retraite à prestations définies, est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés directement en compte de résultat à chaque clôture.

Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué de la juste valeur d'éventuels actifs de régime.

Les hypothèses de calcul des Indemnités de Départ à la Retraite en France, relevant d'un plan à prestations définies, sont les suivantes :

Effectifs pris en compte :	Tous
Taux d'actualisation :	4,70%
Taux de revalorisation des salaires :	3,00%
Application d'un taux de turn-over :	
de 40 ans	3,00%
40 ans et plus	1,00%
Application d'une table de mortalité spécifique à chaque classe d'âge.	

Les autres avantages long terme et postérieurs à l'emploi significatifs sont des plans à cotisations définies (dont la couverture médicale chez IMV International Corporation aux USA).

1.14. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période. Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est reconnu pour toutes les différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées sera disponible. Il en est de même pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

1.15. Autres produits et charges operationnels

Les autres charges et produits opérationnel comprennent les impôts et taxes autres que sur le résultat, les subventions d'exploitation et d'investissement rapportées au résultat, les résultats sur cession d'actifs non courants non liés à des abandons d'activités, les autres charges diverses non classifiées dans les autres postes.

1.16. Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts des emprunts et des concours bancaires, coût d'acquisition et résultat sur instruments de couverture de taux), les produits des placements de la trésorerie, les autres charges et produits financiers. Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.17. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :
— Brevets et licences : 10,00%.
— Logiciels : 25,00%.

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues car IMV considère que les conditions de leur immobilisation ne sont pas remplies.

Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

— la faisabilité technique du projet ;
— l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en services ou de la vendre ;
— la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
— la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
— la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
— la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.18. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Aucune obligation de remise en état ou de démantèlement n'est observable compte tenu de la nature des immobilisations corporelles et des conditions dans lesquelles elles sont utilisées par le groupe IMV Technologies.

Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs ou pour des besoins non encore déterminés, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. Le coût inclut les honoraires de consultants externes. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Constructions	10 à 20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

La date de départ des amortissements est la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif.

1.19. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition)

A chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité qui est la somme actualisée des flux de trésorerie futurs) de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

1.20. Stocks.

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.21. Instruments financiers.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Créances clients :
Les créances clients sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur (égales à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés) sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Titres de placement :
Les titres de placement sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables.
Les titres de placement autres que les titres détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en actifs de transaction, soit en actifs disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur. Lorsque les titres de placement sont détenus à des fins de transaction, les profits et pertes liés à la variation de juste valeur sont inclus dans le résultat de la période.
Pour les titres disponibles à la vente, les profits et pertes sur la variation de la juste valeur sont directement comptabilisés en capitaux propres, sauf en cas de vente ou en cas de dépréciation, le gain ou la perte cumulés reconnus directement en capitaux propres est transféré en résultat net de l'exercice.
Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent être reprises ultérieurement en compte de résultat. Aucun titre relevant de cette catégorie d'évaluation et de comptabilisation n'existe au 30 juin 2006.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments du marché monétaire d'échéance inférieure à trois mois et/ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Emprunts bancaires :
Les prêts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dettes fournisseurs :
Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments de capitaux propres :
Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture :
Les activités du groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.
Le groupe utilise ponctuellement des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le principal risque de taux d'intérêt est relatif aux emprunts bancaires. Une part de ses dettes à taux variable est convertie en taux fixe. Le groupe comptabilise ces relations de couverture en tant que couverture de flux de trésorerie de taux d'intérêt.
Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.
Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures.
Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres pour leur partie efficace et immédiatement en résultat pour leur partie inefficace. Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé, qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif. Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.
Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne seraient pas qualifiés à la comptabilité de couverture, seraient reconnues dans le résultat au cours duquel elles se produisent.

1.22. Provisions.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie de trésorerie pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

1.23. Résultats par action.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat retraité de l'effet dilutif par le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions) et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat ou de souscription d'actions.

2. – Notes sur le bilan.

2.1. Immobilisations incorporelles.

Libellés des postes	30-juin-2005	Augmentations	Diminutions	Autres variations	30-juin-2006
Ecarts d'acquisitions	2 317				2 317
Brevets et licences	6 845	35			6 880
Logiciels et autres immob. Incorporelles	393	57	-16		434
Total valeurs brutes	9 555	92	-16		9 631
Ecarts d'acquisitions					
Brevets et licences	-5 889	-351			-6 240
Logiciels et autres immob. Incorporelles	-345	-31	16		-360
Total amortissements & provisions	-6 234	-382	16		-6 600

Ecarts d'acquisitions	2 317				2 317
Brevets et licences	956	-316			640
Logiciels et autres immob. Incorporelles	48	26			74
Total valeurs nettes	3 321	-290			3 031

2.2. Immobilisations corporelles.

Libellés des postes	30-juin-2005	Augmentations	Diminutions	Autres variations	30-juin-2006
Terrains et vrd	171	14			185
Constructions	6 101	65			6 166
Matériel et outillage industriel	8 097	267	-564	-1	7 799
Autres immobilisations corporelles	2 451	177	-286	-39	2 303
Immobilisations corporelles en cours	338	43	-69		312
Total valeurs brutes	17 158	566	-919	-40	16 765
Terrains et vrd	-77	-5			-82
Constructions	-3 363	-369			-3 732
Matériel et outillage industriel	-6 145	-489	571	1	-6 062
Autres immobilisations corporelles	-1 865	-209	280	26	-1 768
Immobilisations corporelles en cours					
Total amortissements & provisions	-11 450	-1 072	851	27	-11 644
Terrains et vrd	94	9			103
Constructions	2 738	-304			2 434
Matériel et outillage industriel	1 952	-222	7		1 737
Autres immobilisations corporelles	586	-32	-6	-13	535
Immobilisations corporelles en cours	338	43	-69		312
Total valeurs nettes	5 708	-506	-68	-13	5 121

2.3. Actifs financiers non courants.

Libellés des postes	30-juin-2005	Augmentations	Diminutions	Autres variations	30-juin-2006
Prêts	2				2
Dépôts, cautionnements et assimilés	145	28		-14	159
Total valeurs brutes	147	28		-14	161
Prêts					
Dépôts, cautionnements et assimilés	-1				-1
Total amortissements & provisions	-1				-1
Prêts	2				2
Dépôts, cautionnements et assimilés	144	28		-14	158
Total valeurs nettes	146	28		-14	160

2.4. Impôts différés actifs.

Le groupe ne comptabilise des impôts différés actifs que dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de leur récupération.

Nature des éléments	30-juin-2006	30-juin-2005
Bases d'impôt actif :		
Participation des salariés	68	184
Marges sur stocks	999	1 134
Provision pour indemnité retraite	644	816

Autres	73	72
Bases d'impôt passif :		
Crédit-bail	-577	-525
Provision règlementées	-526	-547
Bases nettes d'impôt	681	1 134
Taux d'impôt applicable	33,33%	33,33%
Impôt différé calculé	227	378
Provision pour retenue à la source	-80	-90
Total	147	288

2.5. Stock.

Les stocks sont ainsi décomposés suivant leur nature avec les provisions constatées correspondantes :

Nature des stocks	30-juin-2006	30-juin-2005
Matières premières et approvisionnements	1 863	1 894
En cours de production de biens	283	290
Produits intermédiaires et finis	5 051	5 202
Marchandises	1 266	1 508
Provisions :		
Matières premières et approvisionnements	-840	-891
En cours de production de biens		
Produits intermédiaires et finis	-1 266	-1 551
Marchandises	-386	-448
Total net	5 971	6 004

2.5. Créances courantes.

Les créances inscrites en actifs courants se décomposent ainsi qu'il suit :

Nature des créances	30-juin-2006	30-juin-2005
Avances & acptes versés s/cdes	122	73
Créances clients brutes	8 307	9 884
Provisions sur créances clients	-472	-344
Autres créances d'exploitation	1 259	474
Créances diverses	68	96
Charges constatées d'avance	384	364
Total	9 668	10 547

2.7. Disponibilités et quasi disponibilités.

Nature des éléments	30-juin-2006	30-juin-2005
Valeurs mobilières de placements	4 530	4 957
Disponibilités ou dépôts à court terme	1 404	1 492
Total	5 934	6 449

Les valeurs mobilières de placement sont composées de :
— Sicav monétaires émises par les banques de la place financière ;
— D'un certificat de dépôt à terme à échéance du 8 décembre 2006 rémunéré au taux de 3,02%.

La valeur nette comptable des Sicav à la date d'arrêté est égale à la valeur du marché.

2.8. Capital social.

Le capital social de IMV Technologies ressort à 3 108 285,50 euros au 30 juin 2006 et se compose de 1 019 110 actions de 3,05 euros de nominal.

En application des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 13 septembre 2005, la société IMV Technologies a procédé à une OPRA au cours du 4e trimestre 2005. Cette OPRA a porté sur 600 000 actions de la société au cours de 23 euros par action. Les actions ainsi acquises ont été annulées conformément aux décisions de cette assemblée.

En application de l'autorisation reçue par l'assemblée générale du 16 décembre 1999 et renouvelée depuis, la société a procédé à l'achat de ses propres actions. Le nombre d'actions acquises au 30 juin 2006 s'élève à 26 461, soit 2,60% du capital. La valeur du portefeuille au cours d'achat est de 500 723 euros.

La valorisation de ce portefeuille au dernier cours connu le jour de la tenue du Conseil de surveillance examinant les comptes annuels arrêtés par le Directoire soit le 28 septembre 2006 fait ressortir un profit latent de 170 063 euros.

Le tableau ci-dessous récapitule les titres donnant accès au capital de la société :

Libellés	Options d'achat	B S A
Date d'Assemblée	18-décembre-2002	6-juin-2006
Nombre d'actions sur lequel porte l'autorisation	48 570	180 000
Date du Conseil d'Administration	28-février-2003	
Nombre total d'actions	26 400	180 000
Nombre d'options encore valides	18 650	180 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants	zéro	180 000
Nombre de dirigeants concernés	aucun	1
Point de départ d'exercice des bons/options	27-février-2004	6-juin-2006
Date d'expiration	27-février-2013	6-juin-2010
Prix de souscription (€)	18,97	23,00
Nombre d'actions souscrites au 30/06/2006	zéro	zéro

2.9. Provisions pour risques et charges.

Libellés des postes	30-juin-2005	Augmentations	Diminutions	Autres variations	30-juin-2006
Provision pour indemnité de départ à la retraite	841	15	-176		680
Total des provisions pour R & C	841	15	-176		680

Les modalités de calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite sont données à la note 1.13. ci-dessus.

2.10. Emprunts et dettes financières.

Les dettes financières inscrites au bilan sont toutes libellées en euros et se décomposent comme suit par nature :

Nature des emprunts et dettes	30-juin-2006	30-juin-2005
Emprunt moyen terme Opra 1 (a)	800	1 600
Emprunt moyen terme Opra 2 (b)	12 000	
Encours financier contrat de crédit-bail	505	649
Concours bancaires courants	7	3
Intérêts et agios courus	32	8
Total	13 344	2 260
Répartition par échéance :		
A un an au plus	2 703	961
A plus d'un an et cinq ans au plus	7 212	1 299
A plus de cinq ans	3 429	
Total	13 344	2 260

(a) L'emprunt à moyen terme destinés à financer l'OPRA 1, souscrit au cours de l'exercice 2001/2003 pour deux fois 2 M€ auprès de deux banques, a une durée de sept ans. Il porte intérêt à un taux variable (Euribor + marge de 20 points de base pour la BNP PARIBAS et 50 points de base pour le CREDIT LYONNAIS).

(b) L'emprunt à moyen terme destinés à financer l'OPRA 2, souscrit au cours du présent exercice pour deux fois 6 M€ auprès des deux mêmes banques, a une durée de sept ans. Il porte intérêt à un taux variable Euribor 3 mois plus une marge de 150 points de base éventuellement ramenée à 100 points sous conditions.
Cet emprunt a fait l'objet d'une couverture du risque de taux sur 60% de son montant, soit au total 7 200 K€, au taux fixe de 3,06% augmenté de la marge applicable.

Engagements en matière de ratios financiers.
Dans le cadre des emprunts ci-dessus, la société a pris l'engagement de respecter à la clôture de chaque exercice comptable et sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :
— Rapport dettes financières nettes sur EBE Retraité inférieur à 1,6 au 30 juin 2006 et inférieur à 1,5 aux autres dates suivantes ;
— Rapport Cash-flow libre sur Service de la Dette supérieur à 1,1 à compter du 30 juin 2007 ;
— Rapport Dettes Financières Totales sur Fonds Propres inférieur à 1,6 au 30 juin 2006, inférieur à 1,1 au 30 juin 2007 et inférieur à 0,7 aux dates suivantes.

Les covenants ci-dessus sont respectés à la clôture du 30 juin 2006.

Sûretés réelles.
En garantie du paiement et du remboursement de toutes les sommes dues au titre des emprunts ci-dessus, la société SA IMV TECHNOLOGIES a affecté à titre de gage et de nantissement au profit des banques prêteuses le compte d'instruments financiers ouvert à son nom dans les livres de sa filiale CRYO BIO SYSTEM et portant à la date de l'opération sur 4 991 actions.

Par ailleurs, l'ensemble des prêts est garanti par le nantissement, en premier rang au profit des banques prêteuses, du Fonds de commerce exploité à L'Aigle (61) et immatriculé au RCS d'Alençon sous le N° 352 600 209.

2.11. Autres passifs courants.

Sont regroupées sous ce terme, les dettes courante d'exploitation que sont les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les dettes fiscales et sociales, les autres dettes et produits constatés d'avance.

Nature des dettes	30-juin-2006	30-juin-2005
Fournisseurs et comptes rattachés	2 658	3 230
Avance et acomptes reçus	76	163
Personnel et comptes rattachés	1 463	1 505
Organismes sociaux	1 380	1 210
Etat impôt sur les bénéfices		58
Etat, Tva et autres impôts	454	431
Dettes sur immobilisations (1)	10	8
Dettes diverses	291	705
Produits constatés d'avance	9	104
Total	6 341	7 414
(1) Dont part à plus d'un an	*2*	

3. Notes sur le compte de résultat.

3.1. Revenus.

Répartition par lignes de produits	30-juin-2006		30-juin-2005	
	M€	%	M€	%
Bovin	15,3	40,80%	13,7	39,29%
Porcin	11,0	29,33%	10,6	30,23%
Avicole	2,1	5,60%	2,4	6,73%
Humain	5,4	14,40%	5,3	15,25%
Autres	3,7	9,87%	3,0	8,50%
Total	37,5	100,00%	35,0	100,00%

3.2. Achats consommés.

Nature des charges	30-juin-2006	30-juin-2005
Achats de marchandises	5 097	4 976

Variation stock de marchandises	206	-236
Achat de matières 1ères et approvisionnements	4 986	4 899
Variation stock matières 1ères et approv.	31	-2
Total	10 320	9 637

3.3. Autres charges externes.

Nature des charges	30-juin-2006	30-juin-2005
Services généraux	1 035	935
Recherche et développement	369	357
Locations	608	410
Réparations Maintenance	806	665
Assurance	564	542
Honoraires et rémunérations versées	1 920	1 410
Sous-traitance	1 729	980
Publicité	328	570
Transports de marchandises	966	875
Voyages et déplacements	1 059	937
Divers	1 053	845
Total	10 437	8 526

3.4. Charges de personnel.

Nature des charges	30-juin-2006	30-juin-2005
Salaires, traitements et avantages similaires	7 341	6 626
Charges sociales et assimilées	3 082	2 735
Participation des salariés	68	184
Total	10 491	9 545

3.5. Amortissements et dépréciations.

Nature des dotations nettes	30-juin-2006	30-juin-2005
Aux amortissements des biens en propre	1 360	1 388
Aux amortissements des biens en crédit-bail	94	94
Aux provisions sur actifs circulant	-261	-397
Aux provisions pour risques et charges	-176	256
Total	1 017	1 341

3.6. Autres charges et produits opérationnels.

Nature des charges	30-juin-2006	30-juin-2005
Subventions d'exploitation	-45	-1
Transferts de charges	-97	-117
Autres produits de gestion	-125	-12
Prix de cession d'actifs non courants	-6	-5
Impôts et taxes assises sur rémunérations	172	209
Autres impôts, taxes et versements assimilés	374	625
Autres charges de gestion	231	190
Valeur nette d'actifs non courants cédés	2	8
Total	506	897

3.7. Charges et produits opérationnels non récurrents.

Nature des éléments	30-juin-2006	30-juin-2005
Dépenses occasionnées par l'Opra	506	
Frais liés au changement de direction	76	
Autres frais non récurrents	94	
Total	676	

3.8. Résultat financier.

Nature des éléments	30-juin-2006	30-juin-2005
Charges d'intérêts nettes	-389	-86
Résultat de change	-119	40
Produits nets cessions VMP	78	55
Total	-430	9

Le résultat de change est essentiellement la résultante des variations des devises de transaction entre les dates d'émission des factures et les dates de leur encaissement ou règlement.

La ligne charges d'intérêts nettes comprend également une charge nette de l'opération d'échange de conditions de taux pour 19 K€. Ce Swap a été mis en place avec BNP Paribas et LCL.

3.9. Impôts sur les résultats des activités poursuivies.

Nature des éléments	30-juin-2006	30-juin-2005
Impôt courant	1 199	1 656
Impôt différé	141	-103
Total	1 340	1 553

Preuve d'impôt	30-juin-2006	30-juin-2005
Taux d'impôt courant en France	33,33%	33,83%
Résultat consolidé avant impôt	3 504	4 518
Charge d'impôt théorique	1 168	1 529
Crédit d'impôt recherche	-63	-53
Impôts de distribution et assimilés	75	57
Impact écarts de taux	115	19
Impact charges non déductibles	24	10
Contributions complémentaires		8
Impôt forfaitaire et divers	21	-17
Charge d'impôt comptabilisée	1 340	1 553

4. Information sectorielle.

Le niveau primaire et le niveau secondaire de l'information sectorielle du groupe sont respectivement les secteurs d'activité et les secteurs géographiques.

Les deux secteurs identifiés par le groupe compte tenu de leurs domaines d'activités stratégiques propres sont :
— Le secteur vétérinaire ;
— Le secteur humain.

Les secteurs géographiques déterminés sur la base de la localisation des actifs (zones d'implantation de la maison mère et des filiales) sont :
— La France ;
— Les Etats-Unis d'Amérique ;
— L'Italie ;
— L'Inde.

4.1. Information sectorielle primaire.

Les tableaux ci-dessous récapitulent sommairement par période comparative, les principaux indicateurs sectoriels compris dans les rubriques des états financiers consolidés du groupe.

30 juin 2006.

	Vétérinaire	Humain	Total
COMPTE DE RESULTAT			
Produits des activités ordinaires	32 130	5 383	37 513
Résultat opérationnel	2 760	1 174	3 934
Résultat financier			-430
Impôts sur les sociétés			-1 340
Résultat net			2 164
BILAN			
Actifs sectoriels	20 739	3 052	23 791
Actifs financiers			6 094
Actifs d'impôts			147
Total actif			30 032
Passifs sectoriels	6 194	827	7 021
Dettes financières			13 344
Capitaux propres			9 667
Total passif			30 032

30 juin 2005

	Vétérinaire	Humain	Total
COMPTE DE RESULTAT			
Produits des activités ordinaires	29 627	5 330	34 957
Résultat opérationnel	3 637	872	4 509
Résultat financier			9
Impôts sur les sociétés			-1 553
Résultat net			2 965
BILAN			
Actifs sectoriels	22 249	3 331	25 580
Actifs financiers			6 595
Actifs d'impôts			288
Total actif			32 463
Passifs sectoriels	7 289	908	8 197
Dettes financières			2 260
Passifs d'impôts			58
Capitaux propres			21 948
Total passif			32 463

4.1. Information sectorielle secondaire.

Le tableau ci-dessous détaille deux agrégats du compte de résultat par secteur géographique d’implantation des actifs du groupe :

	France	Etats-Unis	Italie	Inde	Total
30 juin 2006					
Produits des activités ordinaires	20 904	11 967	2 095	2 547	37 513
Résultat opérationnel	1 678	1 888	91	277	3 934
30 juin 2005					
Produits des activités ordinaires	20 165	10 848	2 512	1 432	34 957
Résultat opérationnel	2 851	1 522	249	104	4 726

5. Note sur la transition aux normes IFRS.

Les principes comptables retenus par le groupe IMV TECHNOLOGIES pour la transition aux normes IFRS ainsi que ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2006 en normes IFRS sont conformes à l'ensemble des normes entrées en vigueur dans l'Union européenne en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er juillet 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1, « Première application des normes IFRS ».

Cette note de transition a pour objet de présenter les incidences majeures du changement de référentiel comptable en date de transition et sur les comptes du 1er juillet 2004 et du 30 juin et 2005.

L'incidence des normes IFRS sera commentée successivement sur les capitaux propres, le bilan, le compte de résultat.

Les principales options retenues sont les suivantes :
— les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er juillet 2004 n'ont pas donné lieu à un retraitement rétrospectif ;
— le reclassement du solde des écarts de conversion issus de la conversion des comptes des entreprises étrangères en réserves consolidées au 1er juillet 2004 ;
— IMV Technologies a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1er juillet 2005. En conséquence, les plans existants étant attribués avant le 7 novembre 2002, aucune modification de la situation nette d'ouverture n'est à considérer, le détail de ces avantages continuant d'être donné en annexe ;
— les valeurs des actifs corporels et incorporels selon les normes IFRS correspondent aux valeurs nettes issues des normes françaises en date de transition;
— classement du coût financier des retraites au sein du résultat opérationnel en tant que charge de personnel tel que permis par IAS 19, *Avantages du personnel* ;
— les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers trouvent leur application dès le 1er juillet 2004, IMV Technologies renonçant à l'option de ne pas présenter une année comparative ;
— classement des actifs et les passifs des activités abandonnées du Groupe sur une ligne distincte au bilan et du résultat de ces activités (IFRS 5). Aucun abandon d'activité, ni de cession d'actifs non courant majeures n'a eu lieu.

5.1. Incidence sur les capitaux propres au 1er juillet 2004.

L'application des normes IFRS n'a eu qu'une seule incidence sur les capitaux propres à cette date du fait des options retenues.

Le groupe a jusque là appliqué la méthode optionnelle pour l'évaluation de ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, telle que les normes françaises l'admettait. Pour l'application des normes IFRS, le groupe applique désormais la méthode préférentielle préconisée par la norme IAS 19 dite méthode d'évaluation rétrospective.

Aucun reclassement n'a été nécessaire.

Le tableau ci-dessous retrace la transition et l'évolution des capitaux propres :

(En milliers d'euros)	Capitaux propres Groupe Normes françaises	Avantage au personnel IAS1 9	Capitaux propres Groupe Normes IFRS
Capitaux propres 1er juillet 2004	19 082	-72	19 010
Ecart de conversion	-27		-27
Résultat consolidé part du groupe	3 110	-145	2 965
Capitaux propres 30 juin 2005	22 165	-217	21 948

5.2. Incidence sur le compte de résultat.

A l'exception des reclassements nécessités par la présentation des états financiers, les normes IFRS n'ont eu qu'un impact sur le compte de résultat. Les principaux reclassements auxquels il a été procédé et l'impact des nouvelles normes sont les suivants :

	30-juin-2005			
	Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS

Chiffre d'affaires	34 957			34 957
Autres produits d'exploitation	94		-94	
Total revenus	35 051		-94	34 957
Production stockée & immobilisée			-502	-502
Achats consommés	-9 637			-9 637
Autres achats de services extérieurs	-8 526			-8 526
Impôts et taxes	-834		834	
Charges de personnel	-9 545			-9 545
Dotations amortissements et provisions	-1 591	-217	467	-1 341
Autres charges	-185		-712	-897
Résultat opérationnel	4 733	-217	-7	4 509
Résultat financier	9			9
Résultat des activités poursuivies par l'ensemble consolidé avant impôt	4 742	-217	-7	4 518
Impôts sur les résultats portant sur les activités poursuivies		72	-1 625	-1 553
Résultat net des activités poursuivies par l'ensemble consolidé après impôt	4 742	-145	-1 632	2 965
Résultat exceptionnel	-7		7	
Impôts sur les sociétés	-1 625		1 625	
Résultat des activités terminées				
Impôts sur les résultats portant sur les activités terminées				
Résultat des activités terminées après impôt				
Résultat des intérêts minoritaires				
Résultat net part du groupe	3 110	-145		2 965

5.3. Incidence sur le bilan.

A l'exception des reclassements nécessités par la présentation des états financiers, les normes IFRS n'ont eu qu'un impact sur le bilan concernant les indemnités de départ à la retraite. Les principaux reclassements auxquels il a été procédé et impacts sont les suivants :

Bilan au 30 juin 2005	**Normes françaises**	**Retraitements IFRS**	**Reclassements IFRS**	**IFRS**
Actif :				
Ecart d'acquisition			2 317	2 317
Autres immobilisations incorporelles	3 321		-2 317	1 004
Immobilisations corporelles	5 708			5 708
Autres immobilisations financières	146			146
Autres actifs non courants				0
Impôts différés actif - non courant		108	180	288
Total actif non courant	9 175	108	180	9 463
Stocks	6 004			6 004
Clients et comptes rattachés	9 540			9 540
Autres Créances	643		364	1 007
Actifs destinés à la vente				0
Disponibilités	1 492			1 492
Equivalent de trésorerie	4 957			4 957
Charges constatées d'avance	364		-364	0
Total actif courant	23 000	0	0	23 000
Impôts différés actif	180		-180	0

Total actif	32 355	108	0	32 463
Passif :				
Capital	4 938			4 938
Autres réserves consolidées	13 845	-72		13 773
Ecart de conversion	272			272
Résultat	3 110	-145		2 965
Actions propres				0
Capitaux propres - part du Groupe	22 165	-217	0	21 948
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres	22 165	-217	0	21 948
Provisions pour risques non courants	25		-25	0
Provisions pour engagement de retraite	491	325		816
Emprunts - Part à long terme	2 260		-953	1 307
Dettes sur immobilisations				0
Impôts différés passif				0
Dettes non courantes	2 776	325	-978	2 123
Provisions pour risques courants			25	25
Emprunts - Part à court terme			942	942
Découverts			11	11
Dettes fournisseurs	3 230		8	3 238
Dettes fiscales et sociales	3 652			3 652
Autres dettes courantes	532		-8	524
Total dettes courantes	7 414	0	978	8 392
Total dettes	10 190	325	0	10 515
Total passif	32 355	108	0	32 463

5.3.1. Les reclassements dans le bilan.

La distinction obligatoire selon IAS 1 (Présentation des états financiers) entre les éléments courants et non courants dans le bilan en normes IFRS ne correspond pas à la présentation actuelle en fonction de la nature et/ou de la liquidité des actifs et passifs. Le mode de présentation du bilan a donc été adapté en conséquence.

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de 12 mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant.

Le principal impact sur la présentation du bilan de la norme IAS 1 (présentation des états financiers) est la présentation des impôts différés actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan (en éléments non courants) alors que ceux-ci étaient précédemment présentés au sein des autres créances et autres dettes.

5.3.2. Immobilisations.

Immobilisations incorporelles (IAS 38).

Conformément à la norme IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice où elles sont encourues. Pour les coûts de développement, au regard des critères d'activation non atteints par le Groupe, font également l'objet d'une constatation en charges de l'exercice.

Écarts d'acquisition.
Selon les dispositions de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, l'apport du fonds de commerce par M.Cassou, a été retraité comme un apport d'activité éligible aux considérations de regroupement d'entreprises. Le fonds de commerce ne répondant pas à la définition d'un actif incorporel selon les normes IFRS a été reclassé en écart d'acquisition pour un montant de 2 317 K€.

Les écarts d'acquisition font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. Ce test annuel est effectué à chaque clôture annuelle.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer la valeur nette comptable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à la valeur recouvrable de l'ensemble. Dans le cas présent, l'écart d'acquisition relève de l'activité vétérinaire. Le groupe, sur la base d'un plan d'affaires établi sur cinq années, a estimé les flux de trésorerie opérationnel attendus sur la durée de vie indéfinie de l'actif testé. Après actualisation,

la somme de ces flux reste supérieure à la valeur nette comptable de l'Unité Génératrice de Trésorerie, légitimant ainsi l'absence de perte de valeur à constater en date de transition et au 30 juin 2005.

Au 30 juin 2006, conformément à la fréquence établie pour mener les tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition, aucun indicateur de potentielle perte de valeur n'est à constater.

Immobilisations corporelles (IAS 16).

Aucun retraitement majeur n'est à considérer compte tenu :
— d'une segmentation des immobilisations suffisante selon l'ancien référentiel comptable pour tenir compte de l'approche par composant requise par IAS 16 ;
— de l'absence de toute obligation en matière de remise en état de site ou de démantèlement, ainsi que de tout plan de révision pluriannuel ;
— de plans, méthodes d'amortissement et bases amortissables selon les normes françaises en conformité avec les durées d'utilité des biens.

De plus aux différentes clôtures considérées, aucun indice de perte de valeur n'a conduit à comptabiliser plus de dépréciation que celles éventuelles enregistrées selon les normes françaises.

5.3.3. Rémunération payées en actions.

IMV Technologies a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1er juillet 2005. En conséquence, la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires conformément au plan existant étant close le 27 février 2004, soit avant la date de transition aux IFRS (1er juillet 2004), aucune modification de la situation nette d'ouverture n'est à considérer, le détail de ces avantages continuant d'être donné en annexe.

5.3.4. Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel (IAS 19).

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites et autres avantages du personnel long terme et postérieurs à l'emploi.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées. C'est notamment le cas du système de retraite en France et de la couverture médicale aux Etats-Unis pour la filiale américaine.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :
—la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés ([U+x0093]projected unit credit method[U+x0094]) qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.
Lors du passage aux IFRS il n'a pas été mis en évidence d'avantage du personnel long terme ou postérieur à l'emploi significatif, non provisionné préalablement. Le principal plan à prestation définie concerne les indemnités de départ à la retraite en France.

5.3.5. Instruments financiers (IAS 32/39).

Le groupe IMV Technologies a choisi d'appliquer les normes IAS 32/39 relatives aux instruments financiers dès la date de transition aux IFRS, soit le 1er juillet 2004.

Toutefois, à cette date, aucun instrument financier dérivé n'était en vie, le groupe n'utilisant des instruments de couverture de ses risques de change et de taux que de façon ponctuelle.

6. — Autres informations.

6.1. Parties liées

Société EURIDI / IDI

La société IMV TECHNOLOGIES compte parmi ses actionnaires principalement la société EURIDI avec laquelle elle n'a pas eu de transactions significatives au cours de l'exercice.

Organes de direction et d'administration

Il n'a été versé, au cours de l'exercice, aucun jeton de présence ni aux membres de l'ancien conseil d'administration jusqu'au 23 décembre 2005, ni aux actuels membres du conseil de surveillance ou du directoire.

Le montant global des rémunérations et avantages en nature attribués aux membre de la direction du groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006 a été de 487 K€.

Le groupe n'a envers ces personnes aucun engagement particulier en matière de retraite.

6.2. Crédit-bail.

Les contrats de crédit-bail font l'objet d'un retraitement dans les comptes qui sont ci-dessus présentés. Le groupe est principalement engagé dans un contrat de crédit-bail immobilier portant sur une partie de ses locaux d'exploitation en France. Le tableau ci-dessous résume les principaux éléments concernant ce contrat au 30 juin 2006 :

Valeur nette comptable des biens : 1 082 K€.
Montant résiduel de la dette : 505 K€.
Loyers restant à payer à un an au plus : 140 K€.
Loyers restant à payer à plus d'un an et moins de cinq ans : 365 K€.
Loyers pris encharges dans l'exercice : 157 K€.

6.3. Effectifs.

Le tableau ci-dessous détaille par pays les effectifs employés par le groupe :

	30-juin-2006	30-juin-2005
France	198	195
Italie	5	5
Etats-Unis	13	11
Inde	11	15
Total	227	226

B. — Comptes sociaux.

Bilan au 30 juin 2006.

Actif	30-06-2006	30-06-2005	30-06-2004
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires	492 561	736 484	1 009 523
Fonds commercial	2 927 021	2 927 021	2 927 021
Autres immobilisations incorporelles	72 736	46 619	60 213
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles :			
Terrains	103 441	94 016	98 409
Constructions	1 341 277	1 550 752	1 585 904
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 733 377	1 948 065	2 267 996
Autres immobilisations corporelles	258 874	246 991	307 818
Immobilisations en cours	312 182	337 810	284 791
Avances et acomptes		829 051	829 051
Immobilisations financières :			
Participations par mise en équivalence			
Autres participations	830 131		
Créances rattachées à participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts	11 602	14 213	16 823
Autres immobilisations financières	530 493	530 729	530 129
Actif Immobilisé	8 613 696	9 261 750	9 918 587
Stocks et en-cours :			
Matières premières, approvisionnements	1 023 148	1 002 576	958 876
En-cours de production de biens	283 218	289 780	250 661
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis	2 826 023	2 710 165	3 111 965
Marchandises	505 025	540 021	455 174
Avances et acomptes versés sur commandes	121 947	72 529	71 683
Créances :			
Créances clients et comptes rattachés	8 638 636	10 019 851	8 982 220

Autres créances	1 206 216	451 597	608 952
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers :			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	4 246 460	4 749 321	1 590 855
Disponibilités	647 893	1 004 482	834 044
Comptes de régularisation :			
Charges constatées d'avance	310 204	326 811	300 524
Actif circulant	19 808 770	21 167 133	17 164 954
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations	20 558	2 814	18 032
Ecarts de conversion actif			
Total général	28 443 024	30 431 697	27 101 572

Passif	**30-06-2006**	**30-06-2005**	**30-06-2004**
Capital social	3 108 286	4 938 286	4 938 286
Primes d'émission, de fusion, d'apport	31 500		
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	310 829	613 355	613 355
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	9 106	9 106	9 106
Autres réserves			
Report à nouveau	3 403 989	12 914 173	10 357 113
Résultat de l'exercice	1 850 739	2 752 879	2 557 060
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées	525 714	547 220	567 895
Capitaux propres	9 240 162	21 775 019	19 042 815
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques	20 558	2 814	18 032
Provisions pour charges			
Provisions risques et charges	20 558	2 814	18 032
Dettes financières :			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 831 777	1 607 847	2 407 058
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 568	112 112	59 979
Dettes d'exploitation :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 956	2 680 219	1 756 962
Dettes fiscales et sociales	3 297 070	3 200 994	3 012 109
Dettes diverses :			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 016	7 900	79 068
Autres dettes	861 601	876 158	662 631
Comptes de régularisation :			
Produits constatés d'avance	8 909	104 168	59 468

Dettes	19 178 896	8 589 397	8 037 276
Ecarts de conversion passif	3 407	64 468	3 449
Total général	28 443 024	30 431 697	27 101 572

Compte de résultat.

Rubriques		30-06-2006	30-06-2005	30-06-2004
Ventes de marchandises	908 180,60	2 770 208	2 893 165	2 260 591
Production vendue de biens	5261069,1	23 494 096	22 144 688	22 299 182
Production vendue de services	1 456 376,20	1 938 515	1 976 831	1 647 161
Chiffre d'affaires net	7 625 625,90	28 202 819	27 014 684	26 206 934
Production stockée		-175 464	-591 434	231 938
Production immobilisée		43 017	89 245	76 923
Subventions d'exploitation		45 267	777	216 115
Reprises sur amortissements et provisions, transferts charges		573 603	513 682	845 388
Autres produits		97 877		
Produits d'exploitation		28 787 119	27 026 957	27 577 302
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		1 921 271	2 115 945	1 821 283
Variation de stock (marchandises)		118 874	-52 801	-23 992
Achats matières premières et autres approvisionnements		5 040 535	4 937 424	4 997 351
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		30 929	-1 687	162 604
Autres achats et charges externes		9 010 221	6 705 348	7 069 238
Impôts, taxes et versements assimilés		532 784	825 879	941 296
Salaires et traitements		6 364 522	5 685 699	5 453 747
Charges sociales		2 923 873	2 593 750	2 440 999
Dotations d'exloitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 171 915	1 210 256	1 201 822
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		171 240	70 087	215 374
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges		157 715	116 827	482 370
Charges d'exploitation		27 443 879	24 206 728	24 762 092
Résultat d'exploitation		1 343 240	2 820 229	2 815 210
Opérations en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers :				
Produits financiers de participations		1 063 754	1 056 746	941 736
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés		42 193	7 988	14 547
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 814	18 032	38 356
Différences positives de change		150 077	81 613	228 299

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	71 919	51 560	19 054
Produits financiers	1 330 756	1 215 940	1 241 992
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 558	2 814	18 032
Intérêts et charges assimilées	403 112	68 979	91 164
Différences négatives de change	85 140	155 939	314 338
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	508 810	227 732	423 534
Résultat financier	821 946	988 208	818 459
Résultat courant avant impôts	2 165 186	3 808 437	3 633 669
Produits excptionnels sur opérations de gestion	4 868	327	1 486
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 937	1 008	10 202
Reprises sur provisions et transferts de charges	90 924	99 324	79 002
Produits exceptionnels	101 729	100 659	90 691
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89	3 445	4 840
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 911	4 014	13 201
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	69 418	78 648	115 996
Charges exceptionnelles	71 418	86 108	134 037
Résultat exceptionnel	30 311	14 551	-43 346
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	67 915	183 662	167 709
Impôts sur les bénéfices	276 843	886 447	865 554
Total des produits	30 219 604	28 343 556	28 909 986
Total des charges	28 368 865	25 590 676	26 352 926
Bénéfice ou perte	1 850 739	2 752 879	2 557 060

Annexe aux comptes sociaux.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2006, dont le total est de 28 443 023,79 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de
28 368 865,30 euros, et le total des produits est de 30 219 603,91 euros, et dégageant un résultat comptable bénéficiaire de 1 850 738 ,51 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant une période du 1er juillet 200 5 au 30 juin 2006.

Les tableaux ci-aprés, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis par le Directoire.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(*en application du code de commerce - articles L* 123-13 et 14 et L 123-17)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles
-Fonds de commerce :
Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a été apporté à IMV SA, filiale fusionnée. Il est représentatif du savoir-faire et de la clientèle de la société.
Aucun indice de perte de valeur éventuelle n'a été identifié pour générer des tests de dépréciation.
Une provision pour dépréciation serait constituée dans l'éventualité où la rentabilité associée au fonds de commerce acquis ne justifierait pas sa valeur.
-Brevets, frais de recherche et développement :
Les frais de recherche et de développement sont inscrits en charge dans l'exercice où ils sont engagés.
Les brevets acquis auprés des tiers sont comptabilisés à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée de vie estimée.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :
- Constructions : 10 à 20 ans.
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans.
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 5 ans.

Une dépréciation est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.
La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement économique est comptabilisée en provision réglementée.

Partipations et autres titres immobilisés (dont titres IMV TECHNOLOGIES issus d'un programme de rachat)
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
La valeur d'inventaire est appréciée soit en fonction de la quote part de l'actif net représenté par les titres, soit selon les critères techniques retenus lors de la prise de participation.

Stocks
Les marchandises et les matières premières sont évaluées au coût moyen pondéré incluant les frais accessoires d'achat.
Les produits fabriqués en cours et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes ou indirectes de production.
Une dépréciation est comptabilisée en fonction des risques constatés à l'analyse du délai d'écoulement des articles en stock.

Provisions règlementées
Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Créances et dettes
Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de changes latentes sont couvertes par une provision.
La recouvrabilité des créances commerciales est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

Valeurs molilières de placement
Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

Opérations en devises
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.
Opérations de couverture des risques de change :
La société procède à des opérations de couverture partielle de ses ventes en devises. Les instruments en vie à la clôture de l'exercice sont réévalués s'ils sont affectés à des opérations de l'exercice clos et constituent des engagements hors bilan s'ils sont affectés à la couverture de ventes de l'exercice futur. Leur impact est alors enregistré en comptabilité à la livraison des devises.

Provision pour retraite
Les obligations de la société relatives aux indemnités de départ en retraite sont évaluées pour leur valeur actuelle selon une méthode actuarielle et conformément aux dispositions de la convention collective.
Elles sont calculées charges sociales incluses au taux de 47 % et sont inscrites en engagements hors bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :
Effectifs pris en comptes : Tous
Taux d'actualisation : 4,7 %
Taux de revalorisation des salaires : 3,0 %
Application d'une table de turnover :
- 40 ans : 3,0 %
+ 40 ans : 1,0 %

Changement de méthode d'évaluation
Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
L'application des règles d'identification des dépréciations précisées par le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs n'ont pas eu d'Impacts significatifs.

Changements de méthode de présentation
Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Passage aux normes IFRS
A compter du 1er juillet 2005, les comptes consolidés du Groupe IMV TECHNOLOGIES appliquent les nouvelles normes internationales (IFRS) adoptées par l'Union Européenne.
Les états financiers au 30 juin juin 2006 sont donc établis selon les normes Européennes en vigueur. Le passage aux normes IFRS n'a pas eu d'incidence significative tant sur la formation du résultat que sur la présentation du bilan.

FAITS MARQUANTS.

Parité euro/dollar :
Cours moyen de l'exercice 2004/2005 : 1,2723 (1,2672 constaté en comptabilité)
Cours moyen de l'exercice 2005/2006 : 1,2166 (1,2158 constaté en comptabilité)
A taux constant de l'USD, le Chiffre d'Affaires se serait élevé à 27.942.047 Euros soit une augmentation de 927.364 Euros (+ 3,4 %).

OPRA :
Le groupe a procédé à une offre publique de rachat d'actions.
Cette opération a été déclarée recevable par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 juillet 2005, au prix de 23 €uros par action et portait sur 600.000 titres, soit 37,7% du capital hors actions en autocontrôle.
L'offre a été ouverte pendant une durée de 20 jours, du 15 septembre au 05 octobre 2005.
Les actions ont été rachetées en vue d'une réduction de capital, laquelle a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société du 13 septembre 2005.
La réduction de capital effectuée en date du 19 octobre 2005 a été financée par un prélèvement sur la trésorerie de la société pour un montant de 1,8 M€ (hors frais annexes) et un emprunt de 12 M€ souscrit auprès des banques LCL et BNP PARIBAS

Incidence de l'opération sur les comptes sociaux :
Les calculs de l'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et les résultats ont été réalisés sur la base des comptes sociaux au 30 juin 2005, compte tenu des hypothèses suivantes :
- Actions rachetées : 600.000 titres au prix de 23 €uros
- Frais liés à l'opération : 400K€
- Taux moyen de l'emprunt moyen terme mis en place (12 M€) : 3,6%

	Base des comptes sociaux au 30 juin 2005	**Pro-forma après opération de rachat et annulation**
Capitaux propres dont résultat net	21 775 K€ 2 753 K€	7 405 K€ 2 183 K€
Nombre d'actions	1 619 110	1 019 110
Capitaux propres par action	13,45 €	7,27 €
Impact en % sur les capitaux propres par action		-45,9%
Résultat net par action	1,70 €	2,14 €
Impact en % sur le RNPA		+25,9%
Dette financière (Trésorerie) nette	-4 146 K€	10 224 K€
Gearing (DFN/Capitaux propres+DFN)	n.s.	42,0%
Dette financière (Trésorerie) nette par action	-2,56 €	10,03 €

Charges non récurentes liées à l'opération :
Comptabilisées en charges d'exploitation (Autres charges et charges externes) dans l'exercice clos au 30 juin 2006 : 506.208 euros

Conditions financières de l'emprunt de 12 MF :
Emprunt réalisé à parts égales (6 MF) auprès des banques LCL et BNP PARIBAS à des conditions communes.
Modalités de remboursement : 7 annuités de 1.714,3K€ payables le 10 décembre des années 2006 à 2012.
Intérêts : payables trimestriellement à terme échu sur la base du taux EURIBOR 3 mois + marge de 1,50% abaissée à 1% sous conditions relatives aux ratios financiers définis dans la convention de prêt.
SWAP de taux : En date du 1er décembre 2005 et avec chacune des deux banques et à parts égales, la société s'est garantie sur 60% des montants empruntés, soit 7,2 MF, contre le risque de hausse du taux EURIBOR 3 mois en y substituant un taux fixe de 3,06 % an.

Changement de statut
En date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2005, la société a changé son mode de gestion pour adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

Emission de bons de souscription d'actions (BSA) :
L'Assemblé Générale Extraordinaire en date du 06 juin 2006 a approuvé l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de 180.000 bons de souscription d'actions au prix de 0,175 euro par BSA. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société moyennant le versement d'un pris de 23 euro par action. Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital devant résulter de l'exercice des BSA sera donc de 549 000 euro.

L'Assemblée a en outre décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux 180 000 BSA au profit de Monsieur Gilles de Robert de Lafregeyre, Président du Directoire.
Les BSA émis sous la forme nominative sont incessibles et n'ont fait et ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations d'Eurolist.
Monsieur Gilles de Robert de Lafregeyre, connaissance prise des conditions et modalités d'émission et d'exercice des 180 000 BSA émis à son profit, a déclaré souscrire 180 000 BSA et , en conséquence, libéré le montant total de sa souscription, soit 31 500 euros.

Immobilisation :

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 726 531		89 537
Terrains	170 862		14 245
Constructions sur sol propre	1 762 426		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 477 377		65 158
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 087 115		267 144
Installations générales, agencements, aménagements	387 496		2 632
Matériel de transport	156 303		35 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 022 376		72 811
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	337 810		43 017
Avances et acomptes			5 793
Immobilisations corporelles	14 401 764		505 799
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	829 051		1 080
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	546 155		48
Immobilisations financières	1 375 206		1 128
Total général	24 503 501		596 464

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais établis., recherche, développement				
Autres postes immob. incorporelles		16 044	8 800 024	8 800 024
Terrains			185 107	181 397
Constructions sur sol propre			1 762 426	1 712 051
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements			2 542 534	2 528 700
Installations techn., matériel et outillages industriels		564 399	7 789 859	7 763 256
Installations générales, agencements divers		7 554	382 573	379 529
Matériel de transport		72 222	119 081	119 081
Matériel de bureau, informatique, mobilier		147 926	947 260	947 219
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	68 645		312 182	312 182
Avances et acomptes	5 793			
Immobilisations corporelles	74 438	792 101	14 041 024	13 943 416
Participations évaluées par mise équivalence				

Autres participations			830 131	830 131
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2894	543 309	543 309
Immobilisations financières		2894	1 373 440	1 373 440
Total général	74 438	811 039	24 214 488	24 116 880

Amortissements :

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
Frais établis., recherche, développement Autres immo. incorporelles	5 016 406	307 343	16 044	5 307 705
Terrains	76 846	4 820		81 666
Constructions sur sol propre	1 374 032	70 163		1 444 194
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	1 315 019	204 470		1 519 489
Installations techniques,matériel et outillage	6 121 978	488 467	564 399	6 046 045
Installations générales, agencements	372 655	2 253	7 554	367 354
Matériel de transport	135 123	10 777	70 315	75 585
Matériel de bureau, informatique, mobilier	811 405	83 623	147 926	747 102
Emballages récupérables, divers				
Immobilisations corporelles	10 207 058	864 572	790 195	10 281 435
Total général	15 223 465	1 171 915	806 239	15 589 140

Ventilation des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations dérogat.	Reprises dérogat.
Frais étatbl., recherche Autres immo. incorporelles	307 343				
Terrains	4 820				
constructions sur sol propre	70 163				
Constructions sur sol d'autrui					
constructions et installations	204 470				
Install. techniques, outillage	488 467			69 418	90 924
Install. générales, agencements	2 253				
Matériel de transport	10 777				
Matériel de bureau et informatique	83 623				
Emballages récupérables					
Immo. corporelles	864 572			69 418	90 924
Total général	1 171 915			69 418	90 924

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Composition du capital social :

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 019 110		600 000	3,05
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Au 30 juin 2006, le capital social d'IMV TECHNOLOGIES ressort à 3.108.285,50 euros divisé en 1.019.110 actions de 3,05 euros de nominal.

Rachat par la société de ses propres actions**.**
La société, en application de l'autorisation reçue par les A.G. du 16.12.1999, du 14.12.2000 et du 18 décembre 2002 a procédé à l'achat de ses propres actions.
Nombres de titres acquis au 30 juin 2006 : 26 461 soit 2,59% du capital.
Valorisation du portefeuille au dernier cours connu le jour de la tenue du directoire :
25, 50 euros x 26 461 = 674 755, 50 euros.
Profit lalent : 174 032,38 euros.

Par ailleurs, un plan d'options d'achat d'actions au profit des cadres de IMV TECHNOLOGIES et donnant droit à l'achat d'actions d'IMV TECHNOLOGIES acquises par la société a été mis en place au cours de l'exercice 2002/2003.
Il porte sur le nombre de 26 400 actions de 3,05 euros de nominal, ramené à 18 650 compte-tenu du départ de certains salariés.
Le prix d'exercice de ces options est de 18,97 euros.
Au 30 juin 2006 aucune option n'a été levée.

Offre publique de rachat d'actions (OPRA).
Voir commentaire sous rubrique "FAITS MARQUANTS".

Bons de souscription d'actions (BSA).
Voir commentaire sous-rubrique "FAITS MARQUANTS".

Provisions.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires	547 220	69 418	90 924	525 714
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions règlementées	547 220	69 418	90 924	525 714
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 814	20 558	2 814	20 558
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

Provisions risques et charges	2 814	20 558	2 814	20 558
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	17 072		6 634	10 437
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilis. financières	1 214			1 214
Provisions sur stocks et en cours	2 739 178		420 139	2 319 039
Provisions sur comptes clients	232 063	171 240	50 050	353 253
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	2 989 527	171 240	476 823	2 683 944
Total général	3 539 561	261 216	570 561	3 230 216
Dotations et reprises d'exploitation		171 240	476 823	
Dotations et reprises financières		20 558	2 814	
Dotations et reprises exceptionnelles		69 418	90 924	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Commentaires :
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles
Compte tenu de l'orientation prise quant aux processus de production et nouveaux axes de développement, la société avait constitué une provision au 30 juin 1999 pour dépréciation des matériels de production pour un montant de148.372,07 euros.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2000, 30 juin 2001, 30 juin 2002, 30 juin 2003, 30 juin 2004 et 30 juin 2005, 131 300,25 euros ont été repris.
Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, 6 634,40 euros ont été repris.
Cette reprise a été comptabilisée en "produits d'exploitation".

Créances et dettes :

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	11 602	2 610	8 992
Autres immobilisations fiancières	531 707	500 723	30 984
Clients douteux ou litigieux	477 539		477 539
Autres créances clients	8 514 350	8 514 350	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 121	17 121	
Sécurité social et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	637 357	637 357	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	133 932	133 932	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	206 074	206 074	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	15	15	
Débiteurs divers	211 716	211 716	
Total général	11 051 618	10 534 103	517 515
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 610		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataitres convertibles				
Autres emprunts obligataires				

Emprunts des dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	12 831 777	2 546 062	6 857 140	3 428 575
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 113 956	2 113 956		
Personnel et comptes rattachés	1 462 943	1 462 943		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 379 773	1 379 773		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	111 983	11 983		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	342 371	342 371		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 016	7 953	2 064	
Groupe et associés				
Autres dettes	861 601	861 601		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 909	8 909		
Total général	19 123 328	8 835 550	6 859 204	3 428 575
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	800 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Charges et produits financiers avec les entreprises liées :

	Montant en euros
Charges	Néant
Produits :	
Produits financiers de participation	1 063 753
Autres intérêts et produits assimilés	11 585
Total	1 075 338

Détail des produits à recevoir :

Produits à recevoir	**Montant en euros**
Clients et comptes rattachés	946 576
clients - factures à établir	934 991
clients - intérêts courus	11 585
Autres créances	76 784
R.R.R. à obtenir et autres avoirs non reçus	5 503
Fournitures au personnel	8
Fournitures au personnel - distrib.boissons	3 252
Produits à recevoir	68 021
Valeurs mobilières de placement	3 094
Intérêts courus sur obligations	3 094
Total des produits à recevoir	1 026 454

Détail des charges à payer :

Charges à payer	Montant en euros
Emprunts et dettes financières	31 777
Int.courus ets crédits financiers	31 777
Dettes fournisseurs comptes rattachés	465 748
Fournisseurs fact non parvenues	465 748
Autres dettes	658 915
R.R.R. à accorder, autres avoirs à établir	658 915
Dettes fiscales et sociales	1 942 073
Dettes provisionnées congés payés	639 000
Dettes provisionnées primes et divers	278 867
Dettes provisionnées participation salariés fruit exp.	67 915
Autres charges à payer	16 029
Charges sociales à payer	597 891
Charges fiscales à payer	342 371
Autres detttes	88 972
charges à payer	88 972
Total des charges à payer	3 187 484

Détail des charges & produits constates d'avance :

Charges et produits constates d'avance	Montant en euros
Ccharges constatées d'avance	310 204
Produits constatés d'avance	-8 909
Total des charges & produits constates d'avance	301 296

Variation des capitaux propres :

	Montant en euros
Capitaux propres au 30 juin 2005	21 775 019
Prime d'émission	31 500
OPRA :	
- Réduction du capital	- 1 830 000
- imputation sur les réserves	- 11 970 000
Distribution de dividende	- 595 589
Dotation / Reprise provisions réglementées	- 21 506
Résultat de l'exercice	1 850 738
Capitaux propres au 30 juin 2006	9 240 162

Valeurs mobilières de placement.
Les valeurs mobilières de placement sont composées :
- de' SICAV monétaires pour un montant de 2 543 366 euros ;
- d'un certificat de dépôt à terme et à taux fixe pour un montant de 1 700 000 euros.
Echéance : 08 décembre 2006.
Taux nominal : 3,02%, intérêts courus au 30 juin 2006 : 3 094 euros.
Leurs valeurs au bilan au 30 juin 2006 est égale à leur valeur de marché.

Ventilation du chiffre d'affaires en K€ :

Rubriques	Chiffre d'affaires F rance	Chiffre d'affaires Export	Total 30/06/2006	Total 0/06/2005	% 06 / 05
Marchandises	908	1 862	2 770	2 893	-4,25 %

Production biens	5 261	18 233	23 494	22 145	6,09 %
Production services	1 456	482	1 939	1 977	-1,94 %
Total	7 626	20 577	28 203	27 015	4,40 %

Répartition de l'impôt sur les bénéfice :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 165 186	327 960	1 837 226
Résultat exceptionnel à court terme	30 311	10 104	20 207
Résultat exceptionnel à long terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	-67 915	-61 221	-6 694
Crédit d'Impôt Formation			
Rappel d'impôt sur exercices antérieurs			
Résultat comptable	2 127 582	276 843	1 850 739

La société a opté pour le régime fiscal de groupe en application de l'article 223 A du Code général des impôts.
La société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le Groupe formé par elle-même et la société S.A. CRYO BIO SYSTEM.
A ce titre, la société a pris un engagement de solidarité vis-à-vis de l'administration fiscale.
En l'absence de cette option, le montant acquitté aurait été celui figurant dans ses comptes.

Engagenemts de crédit-bail :

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine		1 829 388			1 829 388
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs		655 531			655 531
Exercice en cours		91 469			91 469
Total		747 000			747 000
Valeur nette		1 082 388			1 082 388
Redevances payées					
Cumul exercices antérieurs		1 180 265			1 180 265
Exercice en cours		144 087			144 087
Total		1 324 352			1 324 352
Redevances à payer					
A un an au plus		140 014			140 014
A plus d'un an et moins de 5 ans		365 022			365 022
A plus de cinq ans					
Total		505 036			505 036
Valeur résiduelle		0			0
Montant pris en charge ds exerc.		156 616			156 616

Engagements hors-bilan :

Rubriques		Montant hors-bilan
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
Autres engagements donnés		644 389
Indemnités de départ à la retraite	644 389	

(hors charges sociales et fiscales)		
Total		644 389

Cautions :
Cautions délivrées par les banques LCL et BNO PARIBAS au profit de tiers (administration des douanes, clients étrangers) : 430 645 euros. Ces cautions sont contregaranties par la socité aux banques.

Nantissements :
— du fonds de commerce au profit de la banque LCL pari passu avec la BNP PARIBAS auprès desquelles la société a souscrit :
– d'une part, en 2002 des emprunts pour un montant total de 4 000 000 euros et sur lequel :
- le solde au 30 juin 2006 de l'emprunt LCL est de : 400 000 euros,
- le solde au 30 juin 2006 du crédit BNP PARIBAS est de : 400 000 euros,
– d'autre part, en 2005 un emprunt pour un montant total de 12 000 000 euros (50% LCL - 50% BNP PARIBAS) et sur lequel :
- le solde au 30 juin 2006 est de : 12 000 000 euros ;
— de 4 991 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros émises par la filiale CRYO BIO SYSTEM, au profit des banques LCL et BNP PARIBAS auprès desquelles la société a souscrit en 2005 un emprunt pour un montant total de 12 000 000 euros (50% LCL 50% BNP PARIBAS) et sur lequel le solde au 30 juin 2006 est de 12 000 000 euros.

Ratios financiers :
Dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès des banques LCL et BNP PARIBAS d'un montant total de 12 000 000 euros destiné à financer l'OPERATION PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS (OPRA), la société s'est engagée à respecter les niveaux de ratios financiers smuivants :

Dettes financières nettes / EBE retraité	Inférieur à 1,6 au 30/06/2006	1,5 du 30/06/07 au 30/06/2012
Cash-Flow libre/Service de la dette	Sans objet au 30/06/2006	supérieur à 1,1 du 30/06/2007 au 30/06/2012
Dettes financières Totales/Fonds propres	Inférieur à 1,6 au 30/06/2006	1,1 au 30/06/2007 0,7 du 30/06/2008 au 30/06/2012

Situation fiscale différée et latente :

Rubriques	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	175 238
Subventions d'investissement	
Total accroissements	175 238
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	22 638
Autres	13 206
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
Total allègements	35 844
Situation fiscale différée nette	139 394
Impôt dû sur :	
Plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
Situation fiscale latente nette	

Effectif moyen :

Cadres	51
Agents de maîtrise, techniciens,	47
Ouvriers et employés	99
Apprentis	1
Total	198

Rémunération des organes de direction :
Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et du Directoire au cours de l'exercice.
Le montant global de la rémunération de la direction du Groupe, y compris les avantages en nature, s'est élevé au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006 à :
— sous statut à Conseil d'administration : 261 553 euros ;
— sous statut à Conseil de Surveillance et Directoire : 225 458 euros.
Total : 447 011 euros.

Liste des filiales et participations :

Dénomination	**Capital**	**Q.P. Détenue**	**Val. brute Titres**	**Prêts, avances**	**Chiffre d'affaires**
Siège Social	**Capitaux Propres**	**Divid.encaiss.**	**Val. nette Titres**	**Cautions**	**Résultat**
Filiales (plus de 50%)					
SA CRYO BIO SYSTEM	76 250	100,00 %	305 429		4 329 631
61300 L'AIGLE	653 007		305 429		98 636
IMV TECHNOLOGIES ITALIA Srl	90 000	90,00 %	241 298		2 098 060
SAN BONICO / PIACENZA ITALIE	306 925		241 298		8 293
IMV INTERNATIONAL CORP.LTD	1 644	100,00 %	259 163		12 070 526
MINNEAPOLIS USA	1 750 324	1 063 754	259 163		1 184 003
IMV INDIA PRIVATE LTD	18 363	100,00 %	24 085		2 563 753
GUARGAON INDE	410 887		24 085		80 919
Participations (10 à 50%)					
Autres titres					

0617147